



CHRONIQUES D'UN CONFINEMENT DANS LES QUARTIERS POPULAIRES



Centre de Ressources
POLITIQUE DE LA VILLE
en Essonne, Val-de-Marne, Seine-et-Marne



PROFESSION
BANLIEUE

Pôle Ressources
Ville et développement social

PAR LES CENTRES DE RESSOURCES FRANCILIENS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
JANVIER 2021



SE CONFINER, MAIS DANS QUEL HABITAT ? Logements, hébergements, espaces publics et autres lieux de vie

L'IDÉE...

Dès le début du premier confinement, les CRPV ont suivi avec attention ce qui se passait dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en Île-de-France.

Cette veille s'est structurée autour de groupes de travail dédiés à quatre thématiques : l'habitat, la santé, l'éducation et le travail. A ainsi été recensé et analysé ce que rapportaient les médias et les prises de parole publiques et politiques, mais aussi – et surtout – les remontées depuis le terrain par les professionnel.le.s. Cette somme d'informations et de témoignages permettent de porter un regard sur le vécu et les besoins des habitant.e.s des quartiers, ainsi que sur les réponses apportées et les formes d'intervention face aux différentes urgences.

Le partage des principaux constats a, par ailleurs, vocation à alimenter les réflexions et l'action dans la perspective du renouvellement de la politique de la ville, en 2022 : dans quelle mesure cette politique – son organisation, ses compétences, ses réseaux, ses modes d'action, ses dispositifs – a-t-elle contribué à amortir le choc ? Quelles difficultés propres à ces territoires la crise sanitaire a-t-elle mises en lumière ? En quoi les acteur-trices et les actions de proximité revêtent-ils une importance particulière dans ces quartiers ?

En ce début 2021, la diffusion de quatre lettres d'information thématiques aura donc vocation à nourrir les débats à venir de la façon la plus concrète et constructive possible. S'en suivra une rencontre francilienne pour échanger sur les enjeux de la politique de la ville en Île-de-France.

➤ DES LOGEMENTS ET DES LIEUX DE VIE « STRUCTURELLEMENT » DÉSAVANTAGÉS

Dans une région et des quartiers populaires beaucoup plus sujets au mal-logement que le reste du territoire, l'injonction au « rester chez soi » ne pouvait pas être vécue comme ailleurs.

Région la plus concernée par le mal-logement, qui touche 1,1 million de Francilien.ne.s sur les 3,5 millions dénombrés par l'Enquête Nationale Logement (2017 - données de 2013), l'Île-de-France se caractérise par une **concentration d'enjeux socio-économiques liés spécifiquement à l'habitat**.

Il faut ainsi rappeler que les départements franciliens figurent parmi **les plus densément peuplés de France** (1013,5 habitant.e.s par km², contre 105,1 en moyenne - Insee 2017). Cela tient notamment au fait que le parc de résidences principales y est dominé à 72% par l'habitat collectif, dans lequel la surface est en moyenne deux fois inférieure à celle de l'habitat individuel.

Si cette densité, peu propice à la distanciation sociale, contribue évidemment à la surmortalité face à la pandémie (Insee), c'est surtout la **connectivité** propre aux centralités métropolitaines (notamment dans le réseau de transports en commun, mode de déplacement le plus utilisé à Paris et en petite couronne alors que la voiture est majoritaire dans le reste du pays) qui explique une plus forte circulation du virus en zone dense.

En outre, les « **solutions de repli** » offertes aux habitant.e.s des quartiers populaires d'Île-de-France – résidences secondaires, points de chute familiaux... – restent très marginales au regard du reste du territoire. Dès les jours qui ont suivi l'annonce du premier confinement, l'inégalité des Francilien.ne.s face à la Covid est d'ailleurs apparue très clairement entre ceux /celles qui ont pu quitter leur lieu de résidence habituelle pour se confiner ailleurs (environ 30 %), et ceux/celles qui sont restés dans des conditions plus ou moins enviables.

L'Île-de-France accueille **272 des 1 500 QPV français**, soit **1 546 031 habitant.e.s des QPV**, ce qui en fait la Région la plus concernée par la géographie prioritaire.

➤ DES CITOYEN.NE.S ENCORE MONTRÉ.E.S DU DOIGT

Au début de la crise, les médias ont eu tendance à désigner des « mauvais élèves », face au respect du confinement, en pointant tout spécialement les quartiers populaires. Et pourtant...

La stigmatisation des quartiers populaires n'a rien d'un phénomène récent.

Au XIX^{ème} siècle, notamment, leurs habitant.e.s étaient régulièrement accusé.e.s de propager les épidémies. Et encore une fois, dès que la Covid 19 a commencé à circuler en France, ils/elles ont très vite été montré.e.s du doigt par les médias nationaux.

Entre autres exemples édifiants, on peut citer un article du *Parisien* daté du 19 mars et titré « Coronavirus en Seine-Saint-Denis : un nombre record d'amendes, police et justice

durcissent le ton ». Non seulement cet article omet de préciser que ces statistiques policières témoignent davantage de la fréquence des contrôles et leurs taux de tolérance que de véritables d'infractions, mais il n'indique pas que deux fois plus de personnes ont été verbalisées à Paris qu'en Seine-Saint-Denis.

Nombre de médias, tout comme certains politiques, ne semblent pas avoir voulu se demander en quoi les difficultés rencontrées dans les quartiers populaires franciliens pouvaient être liées plutôt aux inégalités de logement et de cadre de vie.

Plusieurs articles parus dans la presse scientifique ont pourtant démontré à quel point la pandémie de Covid-19 et la mise en place

du confinement sanitaire ont dégradé les situations matérielles des ménages les plus précaires, réduisant inéluctablement leur capacité à respecter scrupuleusement le confinement.

Et de fait, constatant que beaucoup de travailleurs et de travailleuses reconnu(e)s comme « essentiels » durant le confinement résidaient dans les quartiers populaires, les médias ont ensuite relayé ces explications. Et ils ont aussi – seulement dans un second temps – souligné que les habitant.e.s de ces quartiers ont parfois montré l'exemple en matière de solidarité et de citoyenneté du quotidien. N'aurait-on pas dû commencer par là, plutôt que de chercher, d'emblée, des coupables ?

➤ MOINS BIEN LOGÉ.E.S, DONC DE FACTO PLUS VULNÉRABLES

Non seulement le confinement a été un révélateur des inégalités structurelles liées à l'habitat, mais il les a renforcées.

Les quartiers les plus mal pourvus en services de proximité, en espaces verts et autres aménités (structurellement ou temporairement du fait des restrictions) ont enduré des difficultés singulières au cours des derniers mois.

Dans un contexte où la **part consacrée au logement dans le budget des ménages pauvres** ne cesse de s'accroître, les effets du confinement ont encore diminué leurs ressources.

Près d'un(e) habitant(e) sur trois vivant en quartier prioritaire se trouve en situation de **surpeuplement**, et ce phénomène s'accroît puisque selon l'Insee, au sein du premier décile de revenus, le taux de surpeuplement a bondi de 24,3 % à 30,5 % entre 2006 et 2013 (passant de 16,3 % à 18,2 % pour le deuxième décile). Très logiquement, cette sur-occupation a eu des répercussions directes sur les conditions de vie pendant le confinement. Quand un ménage comporte plusieurs personnes, son « équilibre de vie domestique » dépend très largement de la possibilité laissée à chacun(e) de bénéficier de moments de solitude et d'un « lieu à soi ». Et si, en temps normal, les foyers parviennent peu ou prou à trouver des rythmes

de vie permettant une cohabitation en logement sur-occupé, le confinement a perturbé ces capacités d'adaptation et a pu exacerber les conflits intrafamiliaux (en particulier intergénérationnels), voire les conflits de voisinage. Et ce, d'autant que **l'injonction au télétravail** a installé la productivité professionnelle dans cet espace, qui en est habituellement protégé (même s'il l'est de moins en moins), tout comme **l'injonction à la « continuité pédagogique »** a renforcé la pénétration des contraintes scolaires dans l'espace privé.

Autre difficulté, en particulier pour les familles monoparentales et celles comportant des enfants de 0 à 12 ans (nombreuses dans ces quartiers) : les espaces verts ont été fermés, laissant **très peu de « tiers espaces »** entre le logement et le travail.

L'accès aux ressources de première nécessité est devenu plus compliqué : à la fermeture des marchés locaux (souvent bon marché et essentiels pour faire vivre l'économie et la sociabilité locales) et aux difficultés pour accéder aux grandes surfaces proposant des produits à bas coût (distance depuis le domicile, plusieurs heures d'attente, parfois), se sont parfois ajoutées des conséquences pratiques plus contraignantes qu'ailleurs en matière d'ouvertures de commerces.

“CE QUI ÉTAIT ACCEPTABLE HORS COVID NE L'ÉTAIT PLUS PENDANT LE CONFINEMENT. POUR LES COUPLES EN INSTANCE DE DIVORCE OU ENCORE LES MÉNAGES EN SUR-OCCUPATION, LA SITUATION EST DEVENUE INGÉRABLE ”

UN RESPONSABLE LOGEMENT D'UNE COMMUNE FRANCILIENNE



➤ PARCE QU'IL FALLAIT METTRE LES PLUS FRAGILES À L'ABRI

Si l'État a pris des mesures destinées à protéger les personnes en grande précarité, collectivités et associations se sont également mobilisées.

Le premier confinement a dégradé les conditions de vie des publics en grande vulnérabilité : personnes sans-abri ou privées d'hébergement décent et pérenne, victimes de violence intrafamiliale (qui, comme ailleurs, touche spécifiquement les femmes et les jeunes LGBT) ou encore personnes en situation d'insécurité dans leur quartier. Pour limiter les conséquences des difficultés liées au maintien dans le logement et au sans-abrisme, le **gouvernement** a prolongé la trêve hivernale, interrompu les expulsions sans solution de relogement, maintenu des places en hébergement d'urgence ouvertes pour la période hivernale et pérennisé 7 000 places d'hébergement après la trêve.

De plus, à partir du 19 mars, des chambres d'hôtel ont été réquisitionnées pour permettre aux sans-abris de se confiner (3000 places créées).

Pour faire face à l'ampleur des besoins, il était indispensable que les **collectivités**, elles aussi, s'investissent. La Région Île-de-France a mis à disposition 9 200 chambres dans les internats de ses lycées et dans les équipements de ses douze bases de loisirs, ainsi que 44 logements à destination des femmes victimes de violences, tandis que des communes franciliennes telles que Paris ou Montreuil accueillent des personnes sans-abri dans leurs gymnases publics.

Malgré ces efforts, certain.e.s n'ont pas pu être mis.e.s à l'abri dans des conditions décentes. Les **associations** ont alors joué un rôle fondamental pour leur venir en aide. Le

Secours Populaire, qui a connu un afflux de bénévoles pendant le confinement, a intensifié ses maraudes pour distribuer des denrées alimentaires et maintenir le lien avec les SDF (qui, pour certains, craignaient de se faire verbaliser faute d'attestation de sortie). D'autres associations se sont mobilisées pour installer des points d'eau dans des bidonvilles franciliens.

« **Les oubliés du confinement** » : c'est sous ce titre que le Collectif des associations unies a publié, dès le 16 avril, un dossier de presse d'où il ressortait, entre autres constats, que les dispositifs d'hébergement restaient saturés (près d'un millier de personnes étaient encore à la rue dans Paris, où le 115 n'a pas pu répondre à 275 appels le soir du 9 avril) et que la trop grande promiscuité dans les gymnases et les foyers de migrants causaient un nombre important de contaminations.

➤ PARC SOCIAL : LES BAILLEURS ET LES LOCATAIRES MOBILISÉS

En Île-de-France, où 74 % des personnes qui vivent dans les QPV sont locataires du parc social, les acteur.trice.s de terrain ont travaillé en réseau - et en proximité - pour limiter les effets de la crise.

Dès le début du confinement, les organismes HLM se sont organisés pour rester présents auprès des locataires confinés : numéros de contacts d'urgence, attestations de déplacement mises à disposition dans les halls ou les loges des gardien.ne.s, tâches d'entretien et d'hygiène maintenues, etc. Aux côtés des associations de locataires, ils ont également apporté un soutien aux plus fragiles, notamment en mettant en place des lignes d'écoute, en veillant à la situation des

personnes âgées ou en apportant des courses à domicile.

En complément de ces actions de terrain, les organismes HLM ont travaillé en inter-bailleurs, ainsi qu'avec leurs partenaires, pour anticiper au mieux les difficultés financières auxquelles leurs locataires pourraient être confrontés. Le 4 mai, le Mouvement HLM et cinq associations nationales de locataires ont ainsi signé une charte en faveur des locataires en situation de précarité économique.

Les bailleurs ont également contribué aux aides exceptionnelles au paiement des loyers (AEPL), mises en place par certains Départements. Ainsi, Seine-Saint-Denis Habitat a versé 1 million d'euros à l'AEPL de son département, versement abondé par le Conseil

départemental à hauteur de 2 millions d'euros.

Tous les acteur.trice.s de terrain soulignent que ces démarches partenariales ont été rendues possibles **grâce aux réseaux préexistants**.

Les professionnel.le.s l'ont constaté : beaucoup d'actions citoyennes ont été initiées par les habitant.e.s des quartiers populaires, notamment les jeunes, afin d'améliorer les conditions de vie dans le parc social pendant le confinement. C'est ainsi qu'à l'instar de ce qui a été fait à Sartrouville avec le défi « Clean ton hall », les résident.e.s du Franc-Moisin, à Saint-Denis, ont organisé des opérations de désinfection des digicodes et des poignées de portes dans leurs espaces collectifs.

➤ DES HABITANT.E.S QUI SE RÉAPPROPRIENT LEUR ESPACE DE VIE

Confiné.e.s dans leur logement et leur quartier, réduit.e.s à ne se déplacer que si nécessaire, les habitant.e.s ont connu une modification profonde de leur environnement. Diverses initiatives les ont aidés à en reprendre possession.

La fermeture des marchés locaux et les files d'attente devant les magasins proposant des produits à bas coût ont très vite posé problème. Aux côtés d'associations, d'entreprises, de collectivités et de bailleurs, des habitant.e.s se sont donc engagés pour **permettre aux**

populations les plus vulnérables d'accéder à des ressources abordables.

À Aubervilliers, par exemple, la Pépinière a lancé les PépiMaraudes (350 à 500 repas livrés par 40 bénévoles). D'autres actions plus informelles et spontanées se sont mises en place : les solidarités intra-familiales et de voisinage ont été réaffirmées, les plus jeunes sont allés porter des courses aux personnes âgées ou vulnérables et au personnel soignant...

Si c'est surtout l'aide alimentaire qui a été médiatisée, d'autres initiatives locales ont permis aux habitant.e.s d'**agir au service de leur quartier**. C'est ainsi que trois adolescentes de Rosny-sous-Bois, ressentant le besoin de sortir de chez elles et de se rendre utiles, se sont rendues au centre socioculturel pour proposer de confectionner des masques réutilisables. Au final, 130 jeunes du quartier, aidés de personnes âgées, ont produit 15 000 masques.

➤ VERS UNE NOUVELLE MANIÈRE DE FAIRE LA VILLE

La période si singulière du premier confinement déplace la « question des banlieues » sur celle de la résilience des habitant.e.s confronté.e.s aux inégalités territoriales. Et sur la façon dont l'action publique en matière d'habitat peut la renforcer.

Après s'être penché sur les enseignements de la crise de la Covid-19 en termes de politiques territoriales, le think tank **Terra Nova** appelle à construire des coopérations inter-territoriales. Il souligne que ce sont bien les approches multi-acteurs (collectivités / bailleurs sociaux / services de l'État / associations), qui ont pu maintenir une présence efficace au plus près du terrain.

De son côté, l'**Institut Montaigne**, dans un récent rapport intitulé « Les quartiers pauvres ont un avenir », invite à combattre les idées reçues sur les quartiers populaires (transferts sociaux, drogues, surinvestissement public) et à valoriser les ressources locales : population jeune et dynamique, proximité des métropoles, foncier plus accessible facilitant l'essor des activités de transport et de logistique, etc.

Parallèlement à celles qui portent sur l'action publique en matière d'habitat et sur les capacités de résilience des habitant.e.s, **de nombreuses réflexions émergent à propos des formes et qualités urbaines à encourager**. Maîtrise des densités, développement des mobilités douces, multiplication des espaces verts et accroissement des espaces extérieurs individuels : autant de perspectives de

développement urbain qui nécessitent l'élaboration de nouvelles stratégies pour la fabrique d'une ville plus verte, plus ouverte et plus inclusive. Ces réflexions doivent intégrer les grandes logiques « classiques » de la rénovation urbaine, encore à l'œuvre aujourd'hui (démolition-reconstruction de l'offre de logement, diversification des statuts d'occupation par l'introduction de logements privés, résidentialisation, insertion et prolongement d'espaces ou voies publiques). Une vaste question se pose donc dans ces termes : **comment concilier la « mixité sociale » et les objectifs de développement de la ville verte – ou de l'éco-quartier – avec les enjeux locaux de développement socio-économique et urbain** que sont le mal logement et l'accès aux ressources urbaines ?

➤ QUELS LEVIERS ACTIVER ?

Il reste beaucoup à faire pour que les habitant.e.s des quartiers populaires puissent véritablement imaginer un « monde d'après ».

• En mai dernier, au sortir de la première vague épidémique (sur le territoire français), de nombreuses questions restaient en suspens. Et ce, d'autant que la crise de la Covid 19 affecte le pays à plus long terme, non seulement sur le plan sanitaire, mais aussi sur les plans économique et social. Pour les populations les plus précaires, les effets de la crise – perte de revenus, voire d'emploi – se font ressentir bien au-delà du confinement. Et **le logement reste au cœur des problématiques soulevées sur le long terme**. « Dans les quartiers populaires, imaginer le « monde d'après », n'en déplaie aux plus sincères, reste un luxe » titrait *Basta!* en mai dernier, soulignant combien il est difficile de se projeter dans une utopie de « l'après » lorsqu'au quotidien, on peine encore à finir le mois.

• La plupart des acteur.trice.s du logement et de l'hébergement soulignent les efforts réalisés par l'État pendant le confinement pour protéger de nombreux ménages. Toutefois, certains d'entre eux s'inquiètent sur les conséquences de la crise à plus long terme et craignent que les moyens mobilisés par l'État à la suite du premier confinement ne soient pas suffisants pour faire face aux enjeux.

Ainsi, suite au **plan de relance** de 100 milliards d'euros présenté le 3 septembre

par le gouvernement de Jean Castex, l'Union sociale pour l'habitat a salué le fait que la réhabilitation des logements fasse partie de ce plan, tout en rappelant qu'il était nécessaire d'accroître les moyens accordés à la rénovation urbaine dans les quartiers et d'augmenter la production de logements très sociaux. De son côté, la Fondation Abbé Pierre a regretté que le plan de relance n'aille pas assez loin pour lutter contre le mal-logement.

• Les inquiétudes des acteur.trice.s de l'habitat en Île-de-France sont d'autant plus fortes que le confinement et le report des élections municipales a eu des **répercussions fortes sur la chaîne du logement** : entre 2019 et 2020, on constate une baisse de 25 % du nombre de logements sociaux agréés et attribués. Ces retards dans la production et l'attribution de logements sociaux vont conduire à accroître le temps d'attente des 700 000 ménages en demande d'un logement social dans la Région.

• Du côté des locataires, **en dépit des efforts des bailleurs, la précarité face au logement se renforce**. La mobilisation de certains collectifs, tels que le Droit Au Logement (DAL), pour obtenir une annulation des loyers est révélatrice des difficultés qu'ont rencontrées certains ménages, dès le début du premier confinement, pour payer leur loyer. En outre, dès le 10 juin, malgré la circulaire du 3 juin qui prévoyait qu'il n'y ait aucune « sortie sèche » (expulsion sans solution de relogement), Interlogement93 avertissait de la **suppression**

de place d'hébergement et de la **surcharge du 115**. Les professionnel.le.s de la Seine-Saint-Denis relaient d'ailleurs **une hausse significative du nombre de jeunes en rupture de logement**, dans certains secteurs depuis le début du premier déconfinement. La période est donc encore très propice au basculement dans la précarité de personnes vulnérables (dont beaucoup étaient jusqu'alors « hors des radars » des circuits des aides sociales ou humanitaires), notamment si la crise économique se durcit.

• Ces difficultés amènent les acteur.trice.s du logement et de l'hébergement à réfléchir à « l'après Covid » : comment prévenir les expulsions et les impayés des ménages qui ont connu une baisse brutale de leurs revenus ? comment empêcher l'augmentation du nombre de personnes à la rue ? comment éviter que la chaîne du logement ne se grippe davantage, dans une région où le marché de l'immobilier est déjà extrêmement tendu ? Si ces questions sont structurelles, la crise a permis de réaffirmer et de réajuster le travail en réseau pour trouver des solutions provisoires dans l'urgence.

Les professionnel.le.s ont conscience de la nécessité de poursuivre cette dynamique et de la renforcer en mobilisant des acteur.trice.s de champs plus larges (emploi, santé, accès aux droits, etc.) afin de pouvoir réfléchir à des solutions tenant compte des parcours de vie des habitant.e.s.